

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE — 15 JUIN 2021**

**VOTES ÉLECTRONIQUES DU 17 AU 31 MAI 2021**

# **CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

[Liste et professions de foi]

	COLLEGES	SIEGES A POURVOIR	NBRE CANDIDATURES	STRUCTURES CANDIDATES
MEMBRES ACTIFS	Collège A : « Collectivités territoriales et leurs établissements publics »	12	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Angers (49)</li> <li>▪ Caen (12)</li> <li>▪ Dijon (21)</li> <li>▪ Gennevilliers (92)</li> <li>▪ La Méritré (49)</li> <li>▪ Le Havre (76)</li> <li>▪ Lyon (69)</li> <li>▪ Montpellier (34)</li> <li>▪ Nantes (44)</li> <li>▪ Nogent-sur-Marne (94)</li> <li>▪ Orléans (45)</li> <li>▪ Perpignan (66)</li> <li>▪ Rennes (35)</li> <li>▪ Saint-Etienne (42)</li> <li>▪ Versailles (78)</li> </ul>
	Collège B : « Entreprises de la filière de l'horticulture et du paysage »	6	7	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caussat Espaces Verts</li> <li>▪ Fleur de Sol</li> <li>▪ Pépinières du Val d'Erdre</li> <li>▪ SARL Jardins de Gally</li> <li>▪ SAS Éric Lequertier</li> <li>▪ Sol Paysage</li> <li>▪ Valorhiz</li> </ul>
	Collège C : « Autres acteurs gestionnaires »	1	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Podeliha</li> </ul>
MEMBRES ASSOCIES	Collège D : « Etablissements de recherche, d'enseignement supérieur et de transfert de technologie »	2	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Institut Agro - Agrocampus Ouest</li> <li>▪ INRAE</li> </ul>
	Collège E : « Etablissements de formation technique ou organismes d'expérimentations et de conseil disposant d'outils d'expérimentation »	2	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ EPLEFPA Campus Vert d'Azur Antibes</li> <li>▪ EPLEFPA Hortipôle d'Evreux</li> </ul>
	Collège F : « Organismes de conseil et d'appui aux professionnels des collectivités territoriales »	3	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (Institut Paris Région)</li> <li>▪ Conseil National des Villes et Villages Fleuris</li> <li>▪ SFG, Société Française des Gazons</li> </ul>
	Collège G : « Fédérations professionnelles de la filière de l'horticulture et du paysage »	3	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fédération Française du Paysage</li> <li>▪ Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et de la Pépinière</li> <li>▪ Union Nationale des Entreprises du Paysage</li> </ul>
	Collège H : « Associations d'agents territoriaux gestionnaires d'espaces verts »	3	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association des Ingénieurs Territoriaux de France</li> <li>▪ Association des Techniciens Territoriaux de France</li> <li>▪ Hortis</li> </ul>
	Collège I : « Entreprises de fournitures et leurs fédérations professionnelles »	1	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Knauf Insulation Urbanscape</li> <li>▪ Les Jardinerie et Animaleries de France</li> </ul>

## Collège A : Collectivités territoriales et leurs établissements publics

Nombre de sièges à pourvoir : 12

Nombre de candidatures : 15

Structure	Profession de foi
<p><b>ANGERS</b></p> <p>Maine-et-Loire</p> <p>Strate : 100 001 à 200 000 hab.</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2007</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La ville d'Angers a contribué au montage de l'Association Plante &amp; Cité et a été motrice dans son évolution dès ses débuts de fonctionnement, contribuant ainsi aux décisions collectives et stratégiques.</p> <p>Sa participation régulière aux bureaux, comités de pilotage techniques, réunions stratégiques, Conseils d'administration et Assemblées Générales, aux expérimentations, journées techniques lui permet d'avoir une connaissance de l'association, de son fonctionnement et de ses enjeux.</p> <p>Angers reconnue comme 1<sup>ère</sup> ville verte de France depuis 3 éditions par les professionnels du paysage, Fleurs d'or en 2017 et 4 fleurs en 2020, 4 libellules au concours national biodiversité 2016, 6 parcs labellisés EcoJardin possède une richesse et une diversité d'espaces de nature lui permettant de représenter et relayer les questions, problématiques, sujets innovants et prioritaires en matière de végétal, d'espaces de nature en ville et d'aménagements des collectivités territoriales de même strate, ou possédant des enjeux similaires.</p>
<p><b>CAEN</b></p> <p>Calvados</p> <p>Strate : 100 001 à 200 000 hab.</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2010</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Madame, Monsieur, je [Julie CALBERG-ELLEN, Adjointe au Maire] vous présente ma candidature en qualité de toute nouvelle élue à la Ville de Caen au sein de la Communauté Urbaine Caen la mer, en charge de la transition écologique. Ma délégation transversale me permet de faire se rejoindre espaces verts, paysages, biodiversité, eau, alimentation et transition écologique.</p> <p>L'ambition politique que nous portons est celle d'une Communauté Urbaine attractive pour tous et attentive à chacun. Ma délégation s'inscrit parfaitement dans ce programme : mettre en valeur et enrichir le patrimoine naturel, végétaliser et rafraîchir la Communauté Urbaine, offrir des espaces publics de qualité et de convivialité, développer des outils de mobilité durable, favoriser une alimentation locale et biologique, accompagner les habitants notamment les plus fragiles dans leur transition pour une écologie du quotidien...</p> <p>Plante &amp; Cité, par ses missions et actions, est une ressource extraordinaire pour une jeune élue comme moi. Il est un outil pour continuer d'interroger nos pratiques et d'innover, pour partager l'action et l'expertise de la Communauté Urbaine Caen la mer et pour contribuer, par nos réflexions communes, à la qualité de vie et au rayonnement de nos territoires.</p> <p>Je serais ainsi très honorée de pouvoir représenter la Communauté Urbaine et participer aux travaux du Plante &amp; Cité.</p>
<p><b>DIJON</b></p> <p>Côte-d'Or</p> <p>Strate : 100 001 à 200 000 hab.</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2009</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Engagée au conseil d'administration précédent, la ville de Dijon souhaite poursuivre son travail partenarial avec Plante &amp; Cité.</p> <p>Dijon, finaliste au titre de capitale verte européenne, a élaboré et participé dans son programme nombre d'actions en faveur de la biodiversité, elle est une des villes dans sa catégorie ayant le plus de surface de parc par habitants, nombre d'actions, label EcoJardin, label Api cité avec 3 abeilles, éco pâturage, cristallisation des zones non construites aux abords de la commune, mise en place de micros forêts, de forêts des enfants, ferme urbaine, création d'une zone naturelle de prairie sèche... Engagée depuis plus de 20 ans dans une démarche « Zéro Phyto », la ville de Dijon pilote sa politique « Espaces verts/Biodiversité » dans une logique de durabilité et de développement de la biodiversité. Nous engager au CA, c'est être acteur de l'innovation en matière de Nature en ville.</p> <p>Nous souhaitons participer à ce CA, en mettant l'accent sur l'adaptation climatique du végétal au cœur du projet, en effet notre climat à la fois semi continental et proche des remontées méditerranéennes a déjà changé et nous devons nous y adapter. Dijon Métropole est sur la ligne de partage des eaux entre méditerranée et océan la symbolique en est d'autant plus forte.</p>

<p><b>GENNEVILLIERS</b></p> <p>Hauts-de-Seine</p> <p>Strate : 30 001 à 50 000 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2011</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Historiquement maraîchère puis ouvrière, la ville de Gennevilliers a subi la désindustrialisation et est actuellement soumise à une forte pression de densification de la petite couronne parisienne. Accueillant une population très diversifiée et de nombreuses entreprises, la municipalité veut répondre aux besoins de logements tout en veillant à construire un cadre de vie harmonieux où la nature trouve sa juste place. Avec 17 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, « troisième fleur » et « trois libellules », la ville mène une politique volontariste de gestion différenciée des parcs et jardins en « zéro phyto » et en faveur de la biodiversité avec 3 EcoJardin.</p> <p>Le développement de l'agriculture urbaine (avec 11 jardins partagés, 58 jardins familiaux, une micro-ferme- Agrocité), la végétalisation des cours d'école et l'extension de la coulée verte existante, sont des axes de travail qui rencontrent un réel engouement auprès des genevillois. En poursuivant notre engagement commencé en 2018 au sein du conseil d'administration de Plante &amp; Cité, nous pourrions encore davantage partager notre expérience et la mise en œuvre de projets innovants.</p>
<p><b>LA MENITRE</b></p> <p>Maine-et-Loire</p> <p>Strate : 2001 à 5000 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2011</p>	<p>La Ménitrie est une commune de bords de Loire de 2100 habitants appartenant à la communauté de communes Baugeois-Vallée, au sein du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Au cœur du végétal, la commune compte plusieurs entités structurantes - entreprises et un centre de formation : Vilmorin-Mikado, le CNPH-Piverdière. La nouvelle municipalité a mis en place un conseil écocitoyen composé d'élus et d'extra-municipaux chargés de réfléchir de manière transversale sur les problématiques de la transition écologique en lien avec les dynamiques sociales, économiques, environnementales.</p> <p>Par ailleurs, en matière d'aménagements paysagers, depuis plusieurs années, une action "pieds de murs" pour fleurir et aménager les pieds de murs d'espaces privés et publics a été mise en place. Une couverture médiatique a permis une récente mise en lumière de cette action (France Info, magazine hortus-focus..). Aussi, un jardin potager a été créé au sein de l'école maternelle. D'autres initiatives sont en réflexion autour de la végétalisation globale de la commune à travers des jardins partagés, de découvertes, les initiatives sur le développement du maraîchage...</p> <p>La candidature de La Ménitrie au conseil d'administration s'inscrit dans la continuité de ces actions avec la volonté de représenter les communes du territoire et d'aider Plante &amp; cité sur le mandat à venir.</p>
<p><b>LE HAVRE</b></p> <p>Seine-Maritime</p> <p>Strate : 100 001 à 200000 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La ville du Havre se porte à nouveau candidate au CA de Plante et Cité en raison de l'intérêt grandissant qu'elle porte à la présence du végétal et à la préservation de la biodiversité en milieu urbanisé. Les travaux conduits avec pertinence et rigueur par Plante et Cité constituent un apport théorique et pratique de premier ordre pour la politique environnementale « Le Havre Nature » portée par les élus, et plus largement pour la valorisation des services rendus par la nature au niveau national.</p> <p>Au sein de la collectivité, les informations émanant de Plante et Cité sont largement diffusées aux techniciens, aux chargés de mission et aux encadrants des directions des espaces verts, de l'aménagement et maîtrise d'ouvrage et du service environnement, ceci afin d'en faire profiter le plus grand nombre.</p>

<p><b>LYON</b></p> <p>Rhône</p> <p>Strate : &gt; 200 001 Habitants</p> <p>1ère année d'adhésion: 2010</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La Ville de Lyon, riche d'un patrimoine naturel de plus de 435 ha entretenus par plus de 300 agents, développe un programme innovant : « Lyon, la Ville nature » pour le bien-être des habitants et le développement de continuités écologiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rafraichir la ville et l'adapter au réchauffement climatique, en multipliant les nouveaux espaces végétalisés, dont un nouveau parc urbain sur 80 ha et 10 km de sentiers ;</li> <li>2. Donner accès à la nature au quotidien, par la végétalisation des espaces de vie et des espaces publics (cours d'écoles et de crèches, résidences, voies vertes, parcs et jardins, fermes et vergers...) et la réduction des inégalités environnementales ;</li> <li>3. Préserver et valoriser la biodiversité des milieux naturels existants et les services écosystémiques, en renaturant les cimetières et les cours d'eau, pour les intégrer aux trames vertes et bleues, et en accentuant la gestion écologique et naturelle de ses espaces de nature</li> </ol> <p>Fort de son engagement, passé comme futur, la Ville de Lyon souhaite mettre à profit des membres de Plante &amp; Cité son expérience, par une contribution active aux groupes de travail de l'association.</p>
<p><b>MONTPELLIER</b></p> <p>Hérault</p> <p>Strate : &gt; 200 001 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2009</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La ville de Montpellier est membre du conseil d'administration de Plante et Cité depuis sa création. Riche d'un patrimoine végétal historique (plus vieux jardin botanique de France) et caractéristique du climat méditerranéen (forêts, garrigue...), Montpellier a été capitale française de la biodiversité en 2011. La ville poursuit son engagement pour la protection de son patrimoine arboré (nouvelle charte de l'arbre, création d'un comité arbre) et des espaces naturels en milieu urbain. Un programme politique ambitieux et réaliste de planter 50 000 arbres en 10 ans a été lancé, en lien avec le SCOT et le PCAET. Plusieurs projets d'urbanisme (Bouisses, Mogère...) sont réorientés vers des formes plus naturelles d'aménagement (agriparcs) préservant ainsi l'existant.</p> <p>La ville-centre accompagne les 30 autres communes métropolitaines pour le développement de leur patrimoine végétal. De nombreuses actions sont engagées à destination du public, en témoigne le développement des jardins familiaux (création de 2 nouveaux sites en 2021) et jardins partagés, ainsi que le bon de végétalisation offrant la possibilité aux montpellierains d'obtenir des arbres fruitiers pour leur jardin. Des partenariats avec les chercheurs (conventions avec le CEFV-CNRS, CIRAD, INRAE) et les associations (écologistes de l'Euzière, CPIE...) sont engagées permettant de partager les bases d'un socle solide au service du végétal.</p> <p>C'est dans ce cadre qu'un travail de recherche sur l'adaptation de végétaux au changement du climat en milieu méditerranéen a été entrepris. Montpellier s'engage à participer activement à la vie de Plante et Cité, pour permettre son rayonnement sur l'arc méditerranéen.</p>
<p><b>NANTES</b></p> <p>Loire -Atlantique</p> <p>Strate : &gt; 200 001 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La ville de Nantes, deuxième ville verte de France est un acteur incontournable de l'horticulture en France. A ce titre, elle a participé activement à la création de Plante &amp; Cité. Les 500 agents que compte le service espaces verts portent haut cet intérêt pour le monde du végétal en expérimentant ou en transmettant leur passion.</p> <p>Elle souhaite donc continuer cette aventure au sein de Plante &amp; Cité, en participant aussi bien aux expérimentations sur le terrain qu'au conseil scientifique, et au portage global de la stratégie de développement de la structure. Elle souhaite que cette mise en réseau profite à toutes les collectivités, quelle que soit leur taille.</p>

<p><b>NOGENT-SUR-MARNE</b></p> <p>Val-de-Marne</p> <p>Strate : 30 001 à 50 000 hab.</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2021</p>	<p>Située aux portes de Paris, entre le bois de Vincennes et la Marne, Nogent-sur-Marne est une ville connue pour la qualité de son cadre de vie, qui accorde une importance particulière à son intégration harmonieuse dans son environnement malgré les contraintes urbaines très fortes auxquelles elle est soumise. Elle bénéficie d'un patrimoine arboré important (avec notamment la création prochaine d'un parc de plus d'un hectare en plein cœur de ville) et multiplie les actions pour valoriser, protéger et développer son patrimoine vert ainsi que la biodiversité qui y est rattachée. Lauréate à deux reprises du prix « Berges saines » et dans le top 50 national des villes où il fait bon vivre, elle est actuellement candidate au label « Territoires engagés pour la nature », travaille à rendre la Marne baignable et conduit une réflexion sur son PLU afin de laisser toujours plus de place au végétal dans la ville. Elle souhaite aujourd'hui apporter son retour d'expérience et son expertise sur les enjeux propres aux villes de banlieue parisienne qui sont confrontées à une problématique de densification très forte tout en cherchant à répondre au souhait légitime des habitants d'un retour de la nature en ville.</p>
<p><b>ORLEANS</b></p> <p>Loiret</p> <p>Strate : 100 001 à 200 000 hab.</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La Ville d'Orléans adhère et est administrateur de Plante et Cité depuis les origines de l'association en 2008. La Métropole d'Orléans adhère également à Plante &amp; Cité depuis 2019 avec une convention de partenariat qui permet à l'ensemble des communes de la Métropole de bénéficier de certains services de Plante &amp; Cité.</p> <p>Forte de son classement 4 fleurs et de sa politique « Ville Jardin », la collectivité réalise de nombreux aménagements et rénovations du domaine public avec la volonté de développer le végétal en Ville par la plantation d'arbres, de massifs arbustifs, de plantes grimpantes. Pour parvenir à des aménagements paysagers de qualité, adaptés aux usages, durables dans le temps et faciles à entretenir, la Ville a mis en place différents outils à l'attention des aménageurs (cahier technique Plantations, démarche de coût global, examen des projets lors de la phase étude,...).</p> <p>Parallèlement à ces aménagements paysagers, la Ville d'Orléans mène des actions fortes en faveur de la biodiversité. On peut citer : la stratégie biodiversité, l'appel à projet « Cultivons notre Ville », l'atlas de biodiversité communal, le plan de gestion différenciée, et dernièrement les assises de la transition écologique au niveau de la Métropole.</p> <p>La Ville d'Orléans contribue aux actions menées par Plante &amp; Cité (ex : test puis adoption par la Ville d'Orléans et par la Métropole du barème de l'arbre, participation active à l'observatoire des arbustes, intervention lors de journées techniques, membre du comité de gestion de la marque Végétal Local, ...).</p> <p>La Ville d'Orléans présente à nouveau sa candidature pour la constitution du prochain conseil d'administration dans l'objectif de partager son expérience avec l'ensemble des membres et partenaires de Plante et Cité.</p>
<p><b>PERPIGNAN</b></p> <p>Pyrénées-Orientales</p> <p>Strate : 100 001 à 200 000 hab.</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2009</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La Ville de Perpignan fait partie des membres fondateurs de Plante &amp; Cité. Elle est membre du Conseil d'Administration depuis l'origine. Engagée et pionnière dans la zone méditerranéenne dans les labellisations Villes et Villages fleuris (4 Fleurs, Fleur d'Or 2014), Cit'ergie, EcoJardin, mais aussi les démarches zéro-phyto, plan climat territorial, Coefficients de pleine terre et la Trame Verte Urbaine en OAP au PLU, elle souhaite continuer à prôner l'innovation frugale, tournée vers les usages, au sein de Plante et Cité.</p> <p>Elle souhaite aussi continuer à promouvoir l'ingénierie du végétal en ville et à être le relais de Plante et Cité en milieu méditerranéen. Elle souhaite enfin toujours porter au Conseil d'Administration de Plante et Cité ses attentes partagées par d'autres, de prise en compte des villes moyennes et de la Méditerranée.</p>

<p><b>RENNES</b></p> <p>Ille-et-Vilaine</p> <p>Strate : &gt; 200 001 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La Ville de Rennes, et par délégation l'Elu à la Biodiversité [Didier CHAPELON], souhaite continuer aux côtés des membres de Plante &amp; Cité, l'aventure commencée il y a maintenant près de 15 ans.</p> <p>La Ville de Rennes s'est investie dans Plante et Cité, véritable outil de ressources au service des professionnels et surtout carrefour entre différents mondes (professionnels de l'aménagement, collectivités territoriales, monde de la recherche, écoles...). Rennes a la volonté de continuer à apporter son expérience au service du végétal et de la biodiversité en échangeant avec ces acteurs multiples qui font la richesse de Plante &amp; Cité. Notre climat évolue, la nature en ville évolue, la demande sociale également. De très nombreux défis sont à relever et Plante &amp; Cité est un outil indispensable pour y parvenir.</p>
<p><b>SAINT-ETIENNE</b></p> <p>Loire</p> <p>Strate : 100 001 à 200000 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2009</p>	<p>La ville de Saint-Etienne, 13<sup>ème</sup> commune de France, est ville labellisée Capitale du Design classée par l'UNESCO. Elle est aussi classée ville d'Art et d'Histoire et trois fleurs au concours national des villes et villages fleuris. La commune dispose d'un patrimoine exceptionnel avec 400 ha d'espaces verts et naturels intra-muros. La trame verte et bleue est conséquente et certains sites sont classés Natura 2000 et en Réserve Naturelle Régionale. La ville de Saint-Etienne possède près de 3000 jardins familiaux et ouvriers. Ils font partie de l'ADN stéphanois. Avec 1330 ha de forêt, Saint-Etienne a su préserver et protéger les réserves en eau et améliorer la qualité de son eau potable.</p> <p>En tant qu'adjoint chargé des espaces verts et membre du conseil métropolitain de Saint-Etienne, je [Charles DALLARA, Adjoint au Maire] souhaite intégrer le conseil d'administration de Plante &amp; Cité afin de mieux appréhender les enjeux environnementaux et participer de manière active à l'amélioration de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.</p>
<p><b>VERSAILLES</b></p> <p>Yvelines</p> <p>Strate : 50 001 à 100000 hab.</p> <p>1ère année d'adhésion: 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>La ville de Versailles est une des villes fondatrices de Plante &amp; Cité. Elle a travaillé à l'élaboration du label ECOJARDIN. Acteur fort dans la gestion écologique des espaces verts en milieu urbain, la ville de Versailles s'implique depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité et de la protection du patrimoine végétal. Ainsi, Versailles a été précurseur dans la mise en place du « Zéro Phyto », en particulier pour ses cimetières.</p> <p>La ville estime que le soutien à l'Interprofession est important pour défendre la biodiversité et le retour de la nature au cœur de nos villes : les nombreuses « journées techniques » organisées à Versailles permettent chaque année d'approfondir les connaissances et bonnes pratiques entre professionnels, contribuant à enrichir le réseau de Plante &amp; Cité. La Biennale de l'Architecture et du Paysage organisée pour sa 1ère édition en 2019, est l'occasion de promouvoir notre interprofession et de donner une forte visibilité à Plante &amp; Cité. Enfin, il est à noter que depuis 2020, l'élu aux Espaces Verts [François DARCHIS] est Président du comité de labellisation du label ECOJARDIN.</p>

## Collège B : Entreprises de la filière de l'horticulture et du paysage

Nombre de sièges à pourvoir : 6

Nombre de candidatures : 7

Structure	Profession de foi
<p><b>CAUSSAT ESPACES VERTS</b></p> <p>Entreprise paysage : Strate : 21 à 50 salariés</p> <p>1ère année d'adhésion : 2013</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Créée en 1974, l'entreprise Caussat Espaces Verts constitue une référence dans la région toulousaine pour tous types d'aménagements paysagers. Notamment grâce à son site de production, Les Pépinières du Padounec, qui s'étend sur 100 hectares et lui fournit des végétaux locaux parfaitement adaptés pour nos créations d'espaces verts.</p> <p>Notre implication au sein de l'interprofession a toujours fait partie de notre ADN. Ainsi, nous faisons partie des conseils d'administration de l'UNEP Occitanie, de la FNPHP Occitanie et du Geiq Vert Toulousain. Souhaitant partager notre expérience et nos connaissances du verdissement, nous présentons notre candidature pour un troisième mandat consécutif au sein du conseil d'administration de Plante &amp; Cité. Les rencontres et les échanges avec tous les acteurs de la filière constituent une source d'évolution et de progrès pour nos métiers et nous souhaitons y participer activement.</p>
<p><b>FLEUR DE SOL</b></p> <p>Bureau d'étude : entreprise individuelle</p> <p>1ère année d'adhésion : 2021</p>	<p>Fleur de Sol est un bureau d'études conseil sur les sols, l'agroécologie et la nature en ville. Il s'agit d'une toute jeune société créée fin 2020 par Olivier DAMAS. Son activité porte sur le diagnostic et la gestion des sols en matière de qualité agronomique et environnementale, la proposition de palettes végétales adaptées à leur milieu, la prise en compte du patrimoine vivant existant (sols, arbres en aérien et racinaire) dans les projets d'aménagement. Enfin, Fleur de Sol est pionnier et expert dans la valorisation des sols et terres excavées par génie agronomique.</p> <p>La création et les activités de Fleur de Sol s'inscrivent en filiation directe de Plante &amp; Cité. Dans l'ADN de Fleur de sol, il y a une part de celle de Plante &amp; Cité. Proposer aujourd'hui que Fleur de Sol s'engage et s'investisse dans la gouvernance de Plante &amp; Cité est à la fois une reconnaissance, une continuité et une cohérence avec les valeurs portées par le centre technique et son réseau.</p>
<p><b>PEPINIERES DU VAL D'ERDRE</b></p> <p>Entreprise horticole : Strate : 21 à 50 salariés</p> <p>1ère année d'adhésion : 2013</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>En tant que dirigeant des Pépinières du Val d'Erdre et membre actif du pôle paysage de la FNPHP, je [Jean-Marc AURAY, Gérant] me porte candidat pour une éventuelle élection afin de représenter dignement le collège B. Depuis la création de l'association, je partage complètement les actions collectives menées par « Plante &amp; Cité » tant pour les recherches scientifiques et techniques (surtout liées au changement climatique) mais aussi pour la promotion et la valorisation de nos beaux métiers. Notre adhésion à « Plante &amp; Cité » nous permet de rencontrer lors de manifestations d'autres organisations liées au végétal (associations, producteurs) et de discuter de nos connaissances mutuelles du végétal sur différents sujets (Floriscope, Végéstock...) et surtout de représenter par mon expérience la partie production française qui n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur.</p>
<p><b>SARL JARDINS DE GALLY</b></p> <p>Entreprise paysage : Strate : 101 à 500 salariés</p> <p>1ère année d'adhésion : 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Entreprise du paysage, nous agissons en interne et au sein des structures de la filière pour la transformation de nos métiers. Deux grands axes motivent notre action : la transition écologique appliquée à nos pratiques et notamment la prise en compte de la biodiversité et la valorisation des bienfaits de la nature en ville.</p> <p>Nous sommes investis dans la vie de Plante &amp; Cité depuis sa création, en tant qu'administrateur élu et mobilisons nos experts pour contribuer aux travaux. Les thématiques développées par Plante &amp; Cité contribuent directement à cette transformation et nous nous impliquons dans leur accomplissement, en particulier dans les groupes de travail relatifs à l'innovation, à la végétalisation et aux bienfaits sur la santé.</p> <p>Cofondateurs de l'association CIBI — Le Vivant et la ville, nous avons permis la contribution de cette dernière à la thèse de Bastien VAJOU sur les relations entre nature et santé. Nous souhaitons, par notre candidature, poursuivre cette action et l'amplifier.</p>

<p><b>SAS LEQUERTIER</b></p> <p>Entreprise paysage : Strate : 21 à 50 salariés</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2008</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Je [Éric LEQUERTIER, Président] souhaite par ma présence au CA continuer à développer l'innovation, qui se doit d'être au cœur des stratégies des entreprises et je suis convaincu que l'innovation peut nous permettre d'améliorer nos performances. Il est crucial pour notre profession de maîtriser notre innovation afin de ne pas être la conséquence du hasard mais que ce soit une innovation voulue, réfléchie et intuitive.</p> <p>Nous devons nous saisir des enjeux environnementaux qui sont en tête des préoccupations des Français. Pour cela, il est essentiel de suivre les quatre critères suivants : Tout d'abord l'anticipation notamment de ses impacts sur la société. Et nos innovations se doivent d'être responsables envers la planète. Puis la réflexivité en réfléchissant à son utilité. Ensuite l'inclusion de toutes les parties prenantes et enfin la réactivité c'est-à-dire avoir la capacité de répondre et de s'adapter au changement de la société.</p>
<p><b>SOL PAYSAGE</b></p> <p>Bureau d'étude : Strate : 11 à 50 salariés</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2009</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Bureau d'étude en ingénierie pédologique &amp; paysagère, Sol Paysage compte 12 salariés ; CA annuel = 1M€ HT. Depuis notre création il a plus de 25 ans, nous produisons et innovons pour l'ensemble des acteurs de la filière : Élus, services de l'État, collectivités, aménageurs, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, gestionnaires.</p> <p>Notre position transversale sur les différents marchés permet une vision globale des enjeux et des métiers. Notre stratégie consiste à créer de la valeur par l'expertise, la R&amp;D et l'écoute des besoins émergeant. Participants actifs mobilisés pour ses programmes depuis la création de Plante et Cité, nous renouvelons notre engagement d'administrateur pour partager sa gouvernance avec disponibilité, conviction et maturité. Notre engagement parallèle dans plusieurs autres associations professionnelles (UPGE, AFES, CIBI, CEMS, U2B) est un gage de transversalité institutionnelle et d'efficience relationnelle. Accompagner la recherche et la diffusion des connaissances sur la biodiversité et les sols nous semble aujourd'hui une priorité 2021/2024.</p>
<p><b>VALORHIZ</b></p> <p>Bureau d'étude - Strate : 5 à 10 salariés</p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2016</p> <p><b>SORTANT</b></p>	<p>Après une première expérience riche au sein du CA, je [Hassan BOUCKCIM, Président] souhaite poursuivre ma contribution active aux prises de décisions collectives et à la gouvernance de l'Association et sur le plan technique et stratégique, et contribuer sur deux points clés qui sont au cœur des missions de Valorhiz et de sa raison d'être :</p> <p>1- la prise en compte des sols de façon systémique dans les projets d'aménagements urbains et paysagers. Il s'agit de promouvoir des approches fonctionnelles valorisant des solutions fondées sur la nature pour une meilleure prise en compte de la composante sol dans les politiques d'aménagement des territoires.</p> <p>2- la promotion d'une démarche d'innovation active en mettant à profit l'expérience d'une PME innovante dont la R&amp;D et l'innovation font partie de son ADN.</p>

## Collège C : Autres gestionnaires d'espaces verts ou naturels

Nombre de sièges à pourvoir : 1

Nombre de candidatures : 1

Structure	Profession de foi
<b>PODELIHA</b>  1ère année d'adhésion : 2009  SORTANT	<p>Podeliha, bailleur social sur les Pays de la Loire (27 000 logements) est présent depuis 2009 au sein de Plante &amp; Cité et membre du Conseil d'administration. Nous sommes candidats pour renouveler notre implication au sein de celui-ci. Très attentif à l'évolution des espaces paysagers sur nos ensembles immobiliers, nous sommes acteurs de la conception à la réalisation afin d'optimiser au mieux la qualité de vie de nos clients et l'entretien des espaces.</p> <p>Avec Plante &amp; Cité, nous sommes acteurs dans le changement des pratiques et attentifs à développer et transmettre les outils nécessaires à la bonne gestion de nos espaces extérieurs durablement dans le respect des réglementations en vigueur.</p>

## Collège D : Etablissements de recherche, d'enseignement supérieur et de transfert de technologie

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Nombre de candidatures : 2

Structure	Profession de foi
<p><b>INSTITUT AGRO Agrocampus Ouest</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2007</p> <p>SORTANT</p>	<p>A l'Institut Agro, établissement d'enseignement supérieur du ministère de l'agriculture, qui regroupe deux écoles internes « AGROCAMPUS-OUEST » et « Montpellier Sup Agro » (et prochainement AgroSup Dijon), le Campus d'Angers d'AGROCAMPUS-OUEST est spécialisé dans les formations d'ingénieurs en Horticulture et en Paysage.</p> <p>Sous l'impulsion de François COLSON, alors directeur de l'INH, l'institut a été à l'initiative de la création de Plante &amp; Cité en 2006. Soutenu par la ville d'Angers et en étroite liaison avec l'INRAE, il a construit un partenariat d'une part avec les agents des collectivités territoriales (HORTIS, AITF et ATTF) en charge de la gestion des espaces verts, d'autre part les acteurs de la filière de l'horticulture et du paysage (VAL'HOR, UNEP, FFP, FNPHP et ASTREDHOR), mais aussi avec le réseau des établissements d'enseignement technique du Ministère de l'Agriculture.</p> <p>De nombreux enseignants-chercheurs sont engagés dans des projets de Plante &amp; Cité, dont la codirection des deux thèses et plusieurs d'entre eux participent à ses instances (conseil scientifique, comité de pilotage technique). Le partenariat s'est renforcé ces dernières années avec la création d'une spécialisation de formation d'ingénieur sur le végétal en ville, la participation commune sur le site d'Angers à l'UMT (Unité Mixte Technologique) Stratégie conjointe avec l'INRAE et l'ASTREDHOR et avec des lycées agricoles de la région au RMT (Réseau Mixte Technologique) « Agriculture urbaine ».</p>
<p><b>INRAE</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2007</p> <p>SORTANT</p>	<p>L'INRAE est un organisme de recherche important avec environ 10 000 agents et 14 départements de recherche couvrant les différents aspects de la production animale et végétale. Cette représentation de INRAE doit permettre de profiter des réseaux pour augmenter à la fois l'ouverture lors de la réflexion pour les montages de projets et aussi multiplier la participation commune à la réalisation de projets comprenant des objectifs et des modèles communs aux deux structures.</p> <p>Le centre INRAE Pays de la Loire comporte à Angers une importante unité de recherche sur le végétal (horticulture et semences, 250 personnes). Trois équipes (60 personnes) de cette unité travaillent en horticulture ornementale avec des aspects de physiologie, génétique, écophysiologie, avec l'émergence de l'étude des plantes en milieu urbain. La représentation de l'INRAE permet d'apporter une expertise sur la physiologie de la plante au sens large en prenant en compte les interactions génotype-environnement, une ouverture sur les appels d'offre en cours, une information sur les projets scientifiques en réflexion ou déjà acceptés.</p>

**Collège E : Etablissements de formation technique ou organismes d'expérimentation et de conseil disposant d'outils d'expérimentations**

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Nombre de candidatures : 2

Structure	Profession de foi
<p><b>EPLEFPA CAMPUS VERT D'AZUR ANTIBES</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2010</p>	<p>L'histoire du Campus Vert d'Azur à Antibes, est marquée depuis sa création en 1891 par l'accompagnement des filières horticoles et paysagères portant des formations du CAP au diplôme d'ingénieur.</p> <p>Aujourd'hui en plein cœur d'un territoire fortement urbanisé et touché par les conséquences du réchauffement climatique, l'établissement développant des projets avec ses partenaires (communes, instituts de recherche et organisations professionnelles) est au centre de ces préoccupations. Nos capacités d'ingénierie de formation sont focalisées sur le développement des compétences nécessaires pour soutenir une transition écologique et alimentaire. Notre volonté est aujourd'hui de conforter, d'enrichir et de partager notre expérience, en nous engageant dans la gouvernance de l'association.</p> <p>Nous souhaitons également par cette candidature apporter un contexte méditerranéen aux recherches/formations/innovations portées par Plante &amp; Cité et soutenir l'implication des établissements PACA et des régions limitrophes dans la transition agroécologique dans le secteur du paysage.</p>
<p><b>EPLEFPA HORTIPOLE D'EVREUX</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2009</p>	<p>Depuis de nombreuses années l'EPLEFPA Hortipôle d'Evreux s'attache à participer à la dynamique et au développement général des filières de l'horticulture et du Paysage. Cela se traduit par la mise en place de nouvelles formations (licence pro, certificat de spécialisation...) mais aussi par l'implication dans les missions d'expérimentation et de développement territorial.</p> <p>L'écoconception paysagère, le végétal local ...sont autant de sujets qui ont permis à l'EPL de nouer des relations étroites avec les partenaires de la filière. C'est pour poursuivre cet investissement que l'EPLEFPA est candidat aujourd'hui.</p>

## Collège F : Organismes de conseil et d'appui aux professionnels des collectivités territoriales

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre de candidatures : 3

Structure	Manifestations d'intérêt
<p><b>Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (Institut Paris Région)</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2011</p> <p>SORTANT</p>	<p>Depuis plusieurs années, nous sommes membres de l'AG. Nous co-portons ensemble les opérations EcoJardin et Concours Capitale Française de la Biodiversité.</p> <p>En tant que première agence régionale de la Biodiversité en Ile-de-France, notre présence au sein du Conseil d'administration nous semble légitime pour asseoir nos actions communes et accentuer cette collaboration très efficace et opérationnelle.</p>
<p><b>Conseil National des Villes et Villages Fleuris</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2008</p> <p>SORTANT</p>	<p>Le CNVVF souhaite poursuivre sa collaboration avec Plante &amp; Cité. Il existe un lien important avec les collectivités locales notamment dans le domaine de la nature en ville, de l'attractivité et du lien social pour une meilleure qualité de vie. Le CNVVF reste au cœur de l'actualité concernant l'espace public et accompagne techniquement les initiatives paysagères et environnementales.</p>
<p><b>SFG, Société Française des Gazons</b></p> <p>1ère année d'adhésion : 2008</p> <p>SORTANT</p>	<p>Membre de Plante &amp; Cité depuis de nombreuses années, administrateur sortant, nous échangeons activement sur tous les travaux relatifs aux pelouses et gazons mais participons également à ceux initiés par le Conseil d'Administration ainsi qu'aux réflexions du Comité de Pilotage Technique.</p> <p>Plante &amp; Cité s'est imposée comme l'interlocuteur référent du Paysage, des espaces verts et de la nature en ville. Parmi ceux-ci, les gazons sont très présents, au-delà des utilisations traditionnelles connues, ils se confirment désormais comme une véritable plante de service par leurs bienfaits environnementaux reconnus. L'expertise dans ces domaines est apportée régulièrement à Plante &amp; Cité par la SFG à travers des travaux collaboratifs ou différents programmes par des échanges qui devraient perdurer dans l'avenir.</p>

## Collège G : Fédérations professionnelles de la filière de l'horticulture et du paysage

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre de candidatures : 3

Structure	Profession de foi
<p><b>Fédération Française du Paysage</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2008</p> <p>SORTANT</p>	<p>Nos adhérents manifestent un grand intérêt pour les actions et réalisations Plante &amp; Cité, nous souhaitons poursuivre nos réflexions et une collaboration fructueuse au sein de cet organisme innovant et nous sommes heureux de présenter notre candidature au Conseil d'administration.</p>
<p><b>Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et de la Pépinière</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2008</p> <p>SORTANT</p>	<p>Faire connaître et apporter la connaissance des métiers de la production comme fournisseur des acteurs du paysage. Partager et construire les palettes végétales de demain pour des villes vertes et responsables en réponse aux attentes des citoyens. Instituer les évolutions souhaitables en matière de techniques d'arrosage, pour garantir aux usagers des espaces verts les fonctionnalités attendues et aux plantes le respect de leurs besoins essentiels.</p>
<p><b>Union Nationale des Entreprises du Paysage</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2007</p> <p>SORTANT</p>	<p>En fédérant les entreprises de la filière du végétal, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et de formation, Plante et Cité contribue au développement et au partage des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à l'évolution de nos métiers. L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep), en tant que première association représentative du paysage et de ses 29 550 entreprises, soutient Plante et Cité depuis sa création, à travers notamment la participation à des groupes de travail/comités de pilotage ainsi qu'à des journées techniques. Les actions du centre technique sont également portées dans le cadre de l'interprofession VAL'HOR. L'Unep souhaite poursuivre cette étroite collaboration en se porte de nouveau candidate pour représenter les Entreprises du paysage au sein du Conseil d'Administration de Plante &amp; Cité.</p>

## Collège H : Associations d'agents territoriaux gestionnaires d'espaces verts

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre de candidatures : 3

Structure	Profession de foi
<p><b>Association des Ingénieurs Territoriaux de France</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2006</p> <p>SORTANT</p>	<p>L'AITF est membre fondateur de Plante &amp; Cité et souhaite poursuivre le travail collaboratif engagé par les ingénieurs des collectivités territoriales depuis près de 15 ans. Le groupe de travail « Espaces verts, nature et paysages » fort de sa centaine de membres, participe activement au conseil scientifique et à la gouvernance de Plante &amp; Cité.</p> <p>Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique pour contribuer, et diffuser le plus largement possible les connaissances acquises au sein de Plante et Cité.</p>
<p><b>Association des Techniciens Territoriaux de France</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2006</p> <p>SORTANT</p>	<p>Après plus de 12 ans de coopération fructueuse avec l'ATTF, Plante &amp; Cité est un partenaire incontournable.</p> <p>Les professionnels des espaces verts des collectivités se mobilisent aux côtés des entreprises, des centres de recherche et de formation pour innover sur la nature en ville. Les techniciens territoriaux apportent leurs expériences de terrain en participant aux groupes de travail thématiques et sont représentés au conseil d'administration de Plante &amp; Cité au travers de l'ATTF.</p> <p>Ce partenariat est particulièrement intéressant et porte ses fruits. Le label EcoJardin, auquel l'ATTF a participé, en est un bel exemple.</p> <p>Il est important de continuer à travailler ensemble pour la mise en œuvre, sur le terrain, de pratiques écologiques qui contribuent au Développement Durable, dans des domaines aussi variés que la suppression des produits phytosanitaires, la gestion différenciée ou encore l'économie des ressources en eau.</p>
<p><b>HORTIS</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2006</p> <p>SORTANT</p>	<p>Depuis 2006, l'association Hortis que j'ai [Pascal GOUBIER] l'honneur de présider s'est investie dans la création et le déploiement de Plante &amp; Cité, organisme aujourd'hui incontournable pour les collectivités et nos adhérents.</p> <p>Que ce soit au sein des instances pour renforcer la gouvernance ou au sein des groupes d'étude pour participer aux objectifs majeurs de Plante &amp; Cité : assurer le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, des entreprises et des collectivités territoriales. Hortis s'est toujours mobilisée avec enthousiasme.</p> <p>Il est plus qu'essentiel de poursuivre en commun, la production de ressources techniques et scientifiques pour réduire les produits phytosanitaires, économiser l'eau, choisir des végétaux adaptés aux contraintes urbaines, préserver la biodiversité, comprendre les bienfaits du végétal sur la santé et le bien-être.</p>

## Collège I : Entreprises d'agrofournitures et leurs fédérations professionnelles

Nombre de sièges à pourvoir : 1

Nombre de candidatures : 2

Structure	Profession de foi
<p><b>KNAUF INSULATION URBANSCAPE</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2018</p>	<p>Knauf Insulation est la filiale dédiée aux laines minérales du groupe Knauf, acteur mondial dans la fourniture de produits de la construction. Les sujets environnementaux sont au cœur des préoccupations du groupe qui innove constamment pour proposer des solutions durables, en réponse aux problématiques d'aujourd'hui et demain.</p> <p>Le département Urbanscape Green Solutions regroupe les activités de toitures et murs végétalisés mais aussi d'agriculture urbaine et de gestion de l'eau. Nous sommes donc particulièrement concernés par les sujets de nature en ville qui sont notre quotidien. Notre équipe Urbanscape souhaite contribuer aux actions de Plante &amp; Cité en apportant ses connaissances techniques et en partageant humblement sa vision, au sein d'une équipe issue d'horizons multiples et œuvrant dans un objectif commun.</p> <p>Nous considérons les actions menées par l'association pour aider les acteurs sur le terrain dans la conception et la réalisation de projets durables indispensables si nous souhaitons relever les défis de demain. Nous souhaitons donc prendre une part plus active dans les projets et actions de Plante &amp; Cité, et contribuer à son développement et rayonnement.</p>
<p><b>LES JARDINERIES ET ANIMALERIES DE FRANCE</b></p> <p>1<sup>ère</sup> année d'adhésion : 2008</p> <p>SORTANT</p>	<p>La Fédération des Jardineries et Animaleries de France souhaite vivement continuer son implication au sein du Conseil d'administration de Plante et Cité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour échanger avec tous les acteurs concernés sur des problématiques d'ingénierie de la nature.</p> <p>Plus spécifiquement ce qui permet la préservation de la biodiversité, la compréhension des bienfaits du végétal sur la santé et le bien-être, mais aussi l'économie de l'eau et la réduction des produits phytosanitaires.</p> <p>Tous ces enjeux sont capitaux pour notre secteur d'activité, la grande distribution spécialisée. De fait, nous sommes le lien essentiel entre les études que peut produire Plante et Cité et nos adhérents, entreprises et enseignes de Jardineries. En effet, nous représentons plus de 1600 points de vente répartis dans toute la France. De plus, nous avons un groupe de travail spécifique dédié à ces sujets, le Comité Opération Végétal.</p> <p>Il permet d'aborder des questions et thématiques très variées en lien direct avec des professionnels d'enseignes.</p>